

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1107/SG/CD la Commission permanente de la Chambre des Députés portant approbation des comptes administratifs du budget du Service local et du budget annexe du Port, exercice 1969 (rendue exécutoire par arrêté n° 70-1107/SG/CD du 21 septembre 1970).

n° 70-1107/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
21 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 132/7e L du 10 septembre 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant approbation des comptes administratifs du budget du service local et du budget annexe du port (exercice 1969).